

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 85 (1958)
Heft: 7

Artikel: Résultats du concours de février
Autor: Rms.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-230965>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre « Coterd » une fois par mois

Grâce à notre ami Oscar Pasche, secrétaire romand, notre « Coterd » lausannois connaît un regain d'activité.

L'on y « coterge » à qui mieux mieux, établissant des jalons pour l'avenir, échangeant des idées propres à donner au Conteur la place à laquelle il a droit.

On notait dans l'assistance la présence agissante de MM. Helfer et Zufferey, du toujours dévoué Jean des Sapins (M. Chappuis, de Saint-Sulpice) et de plusieurs patoisantes venues du canton.

Que tous les « Amis du Conteur » qui se trouvent de passage à Lausanne lors de nos « Coterd », premier lundi de chaque mois, n'hésitent pas à venir grossir nos rangs (salon 2 du Buffet de la Gare). Une cordiale bienvenue leur est d'ores et déjà assurée.

rms.

Résultats du concours de février

Une cinquantaine d'envois ! Mais que de concurrents et de concurrentes sont restés... dans le Jus !

Avouons que le piège était bien tendu par cet ami Elophe ! Lorsque nous avons reçu sa grille originale, il nous démangeait de mettre le mot entre guillemets ou en italique comme il se doit pour un mot latin !

Mais réflexion faite, mieux valait laisser nager, dans ce jus... les cerveaux en sueur, d'autant plus que plusieurs lettres de la réponse étaient données par les « verticaux »...

Que de « froid », « fruit », « Troie » pour ce « droit » romain qui constituait le « jus » des légionnaires de César !

Je ne suis pas sûre que ce jus soit du... café froid, nous écrit une de nos correspondantes...

M. Jatton, toujours en veine d'heureux commentaires, s'exprime ainsi : ... mais c'est le « jus » des légionnaires de César qui m'a donné

le plus de mal ; de quel « jus » pouvait-il bien être question ? car je pense en français et non pas en latin. Heureusement j'avais Roi, et nous avons en français justice, si bien que ma grille était complète quand j'ai pensé aux « pages roses » du Larousse où j'ai trouvé toute une série de « jus »...

Joli, n'est-ce pas ? et plein de sagacité !

M. Jaccard nous écrit à ce propos : Ce « jus »-là, qu'il fût public, privé, était le droit qui assurait à chaque Romain, et même aux légionnaires, les bienfaits de l'art du juste et du bien.

Qui dit mieux ?

Peu d'autres fautes, par ailleurs. Cependant, trop de Sète pour tête (sur l'« atlas » : première vertèbre du cou qui supporte la... tête).

Plusieurs instituteurs ont été très flattés par la définition de l'enseignement : « Propre à un corps qui répand la lumière »... On le serait à moins.

rms.

Voici comment s'établit la liste des lauréats après le tirage au sort :

M. Ph. Thomas, Moudon.

M. C. Pavillon, Moudon.

Mme Marguerite Graf, Leysin.

Mme Dr Perrin, Combremont-le-Grand.

M. A. Thomas, Fontannaz-Seulaz s. Bex.

Mme Stampfli, Lausanne.

M. E. Laeser, Clarens.

M. Paul Delacrausaz, Lausanne.

M. R. Morerod, Montreux.

M. Th. Perrin, Payerne.

Mme E. Muller, Gryon s. Bex.

M. Jean-Paul Paccaud, Lavigny.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 mars 1958, une « grille » conforme à la grille originale, à l'Imprimerie J. Bron S. A., Pré-du-Marché 11, Lausanne.

Les femmes aiment mieux que l'on froisse leur robe que leur amour propre !

* * *

Le blé et la vache sont nos père et mère nourriciers : l'épi de l'un nous donne à manger, et les « pis » de l'autre à boire !